reviens au traité de réciprocité, et je dis que nous en sentirons toute l'importance lorsqu'il aura été abrogé. Il est comme un pont jeté sur une rivière, entre deux paroisses : tant que le pont existe, chacun s'en sert sans trop se rendre compte de son utilité; mais s'il vient à être détruit, alors on s'aperçoit de tous ses avantages et on le regrette quand on est obligé de recourir à l'ancien mode des bacs ou des canots pour traverser la rivière. (Ecouter! écouter!) Et si le traité de réciprocité est abrogé, on le devra à plusieurs des hon. ministres de l'autre côté de la chambre, aux journaux qui les supportent et qu'ils supportent en retour; on le devra aux hommes politiques et aux journaux tories du Canada, qui n'ont cessé, depuis le commencement de la guerre américaine, de faire tout en leur pouvoir pour irriter nos voisins et nous brouiller avec eux, par des sympathies mal placées. (Ecouter! couter!) Pour ma part, M. l'ORATEUR, je sais que le peuple ne demande pas l'annexion du Canada aux Etats-Unis, parce qu'il est satisfait et en paix dans l'état de choses actuel; le peuple ne demande aucun changement; mais si l'on veut établir un nouvel ordre de choses, si l'on veut créer une nouvelle nationalité, je pense que nous devons avoir le droit de dire ce qui nous convient; et si l'on veut établir un nouveau royaume sur ce continent, nous devons avoir le droit d'examiner ce qu'il sera et sur quelles bases il sera assis. Je dis que ce scrait un malheur pour nous, si nous cherchions à établir un état de choses fondé sur un principe politique contraire à celui des Etats-Unis,—sur un principe mo Si nous voulons inaugurer une narchique politique, que ce n'en soit pas une d'ombrage, de défiance et de provocation! Que se soit plutôt une politique de conciliation et de paix; que ce ne soit pas une politique d'armée, de murailles et de fortifications inutiles, une politique de ruine et de désolation! Que nous serviraient toutes ces fortifications, toutes ces murailles, si elles devaient avoir pour effet de nous imposer des charges insupportables, de rétrécir notre commerce, de paralyser notre industrie, de nous enfermer dans nos limites étroites, avec des produits considérables, sans avoir de marchés profitables pour en disposer avantageusement? (Ecoutes!) Penses-vous que le neuple s'occuperait beaucoup alors de savoir si le drapeau qui flotterait sur sa tête serait barré en croix ou sur le long? Le peuple

est content de rester tel qu'il est; il ne désire rien de mieux actuellement, mais si vous voulez changer ses relations politiques, il a le droit d'examiner votre proposition sur toutes ses faces. Il a le droit de se demander si ce qu'on lui propose ne serait pas la guerre en permanence pour lui et ses enfants. (Ecoutez! écoutez!) La constitution des Etats-Unis est certainement bien supérieure à celle que l'on nous propose, et convient bien mieux à nos habitndes et à notre état de société. Ce projet de confédération, ce projet de monarchie indépendante ne peut nous conduire qu'à l'extravagance, à la ruine et à l'anarchie! On aura beau dire, on aura beau crier contre le système démocratique et vanter le système monarchique, le peuple saura toujours apprécier leur valeur et saura toujours reconnaître celui qui lui conviendra le mieux. Et quand les habitants du Haut-Canada seront obligés de vendre leur blé, une fois rendu à Montréal, dix sous par minot moins cher qu'ils ne le vendent aujourd'hui chez eux, par suite de l'abrogation du traité de réciprocité, on entendra un cri général s'élever de toutes les parties du Haut-Canada, aussi bien que du Bas-Canada, pour demander un changement de position autre que la confédération. Et à ce sujet, voici ce que disait un homme qui, il n'y a que quelques mois encore, était sur les banquettes ministérielles—je veux parler de l'hon. M. BUCHANAN. Il dit que:

"La continuation du traité de réciprocité avec les Etats-Unis est non seulement favorable aux cultivateurs du Canada et à toutes les autres classes, par leur entremise, mais aussi au gouvernement anglais; car, sans l'existence de ce traité, les Canadiens se trouvent placés dans une position à être grandement avantagés, sous le rapport industriel et commercial, par l'annexion du Canada aux Etats-Unis, à moins que d'autres arrangements industriels ou intercoloniaux n'aient lieu.

"L'annexion est de beaucoup préférable, industriellement parlant, à notre 'commerce libre dans les produits bruts' qui n'est pas accompagné de la protection à l'industrie indigéne."

Ce sont ceux qui disent la vérité au peuple et au gouvernement dans une crise comme celle-ci, qui sont réellement les hommes les plus loyaux, ajoute M. BUOHANAN, et il a raison; c'est pourquoi je me permets de parler aussi franchement que je le fais et de dire la vérité sur le peuple. (Ecoutes! écoutes!) Mais, dira-t-on, l'anpexion serait un sulcide national, et e peuple n'en voudra jamais: regardez donc